



## **Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)**

### **Groupe de rédaction No.3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements**

#### **ORDRE DU JOUR**

**Réunion des 3-4 novembre 1997**

## **GROUPE DE RÉDACTION NO.3 SUR LA DÉFINITION, LE TRAITEMENT ET LA PROTECTION DES INVESTISSEURS ET DES INVESTISSEMENTS**

### **Ordre du jour**

3-4 novembre 1997

1. **Adoption de l'ordre du jour** DAFFE/MAI/DG3/A(97)8
  
2. **Approbation du compte rendu succinct de la réunion des 15-16 septembre 1997** DAFFE/MAI/DG3/M(97)7
  
3. **Projet d'article sur la formulation des réserves**  
  
Pour référence  
  
-- Rapport au Groupe de négociation DAFFE/MAI/DG(97)14
  
4. **Généralisation des textes concernant les services financiers**  
  
Pour référence  
  
-- Rapport au Groupe de négociation DAFFE/MAI/DG3(97)14
  
5. **Article sur les transferts (paragraphe 4.6)**  
  
Pour référence  
  
-- Rapport au Groupe de négociation DAFFE/MAI/DG3(97)14  
-- Contribution d'une délégation DAFFE/MAI/DG3/RD(97)20
  
6. **Autres questions/travaux futurs**

## **Notes concernant l'ordre du jour**

### **Point 1. Adoption de l'ordre du jour**

Des points pourront être ajoutés ou supprimés, en fonction des résultats de la session plénière du Groupe de négociation des 29-30 octobre 1997.

### **Point 3. Projet d'article sur la formulation des réserves**

Le Groupe est invité à poursuivre ses travaux sur le projet d'article concernant la formulation des réserves spécifiques des pays, à partir de son dernier rapport au Groupe de négociation [DAFFE/MAI/DG3(97)14] et des orientations qui lui ont été données ultérieurement par le Groupe de négociation.

### **Point 4. Généralisation des textes concernant les services financiers**

Le Groupe est invité à poursuivre son examen, afin de parvenir à des conclusions, sur la question d'une éventuelle généralisation de certains textes concernant les services financiers, à partir de son dernier rapport au Groupe de négociation [DAFFE/MAI/DG3(97)14].

### **Point 5. Article sur les transferts (paragraphe 4.6)**

Le Groupe est invité à poursuivre ses travaux, en vue de mettre au point un texte final, concernant le paragraphe 4.6 de l'article sur les transferts [voir la section IV de DAFFE/MAI/DG3(97)14]. Après la réunion de septembre, une délégation a diffusé une contribution à ce sujet [voir DAFFE/MAI/DG3/RD(97)20].